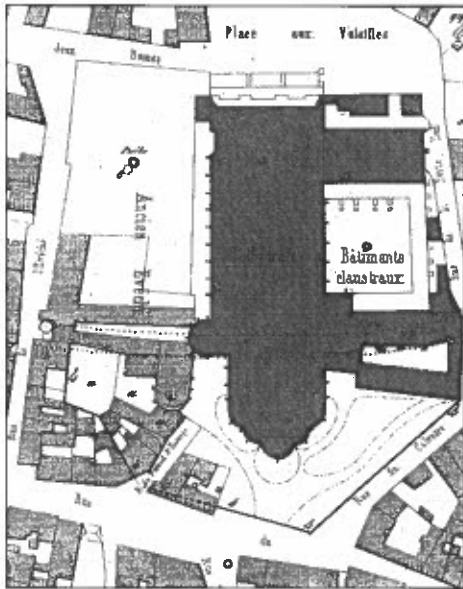


Au fil de l'histoire

La démolition de la chapelle épiscopale (Hiver 1899 - 1900)



La chapelle de l'évêché (Mr Bouchard, d'après C.A.Moet, Antiquités de Noyon, 1844)

L'isolement de la cathédrale

Au début du XIX^{ème} siècle, le "quartier de la cathédrale" apparaissait comme un ensemble de constructions hétérogènes, confus, où se juxtaposaient les époques et les usages. En obtenant le classement parmi les Monuments historiques de la cathédrale (1840), la fabrique paroissiale, qui ne pouvait seule pourvoir à ses restaurations, plaçait l'église Notre-Dame au centre des opérations d'aménagements. Les municipalités successives, avec le consentement des Beaux-Arts procédèrent au dégagement de l'édifice. Ainsi furent rachetées et démolies par la ville des maisons proches du chevet de la cathédrale (1852 et 1868) et deux maisons du parvis appuyées sur la façade de la salle capitulaire (1853). Les Beaux-Arts, quant à eux, sur les recommandations de l'architecte de la cathédrale Antonin Selmersheim, envisagèrent les travaux de démolition d'une travée de la bibliothèque du chapitre (hiver 1875-1876) en même temps que la ville abattait la "maison du sacristain", puis ordonnèrent la destruction de trois travées de l'ancien évêché en échange d'une subvention pour son rachat par la commune (1885).

Une chapelle dérangeante

Durant la Révolution française, la chapelle Saint-Benoît, ancienne propriété épiscopale fondée au XII^{ème} siècle, était restée attachée à l'ancien évêché, devenu siège du District, auquel elle communiquait par un escalier. Aussi fut-elle acquise avec lui par Jean-François Prus, receveur de la loterie et maire de Noyon, le 7 mars 1797. Ce dernier revendit l'ensemble le 1^{er} mars 1825 au négociant en épicerie Fidèle Constant Magnier. La chapelle fut ainsi comprise dans l'esti-

mation de la propriété Magnier dressée le 1^{er} février 1863 par les héritiers du nom, qui revendirent son sol et ses murs à la fabrique de la cathédrale le 11 mars 1872 pour 6 500 francs. L'abbé Laffineur avait écrit à son propos en 1858 : "Espérons que ce respectable sanctuaire, rendu un jour, selon de pieuses intentions, à un usage sacré, deviendra une annexe utile de l'église". Le rachat par la fabrique tendait à exaucer le vœu du supérieur du Petit-Séminaire de Noyon mais les travaux de démolition des trois travées de l'évêché jouxtant la chapelle, en 1886, avaient ébranlé son mur de façade qui nécessita un étaillage. La menace de l'effondrement amena la fabrique à l'inclure dans un devis de travaux.



L'ancienne chapelle épiscopale vers 1895

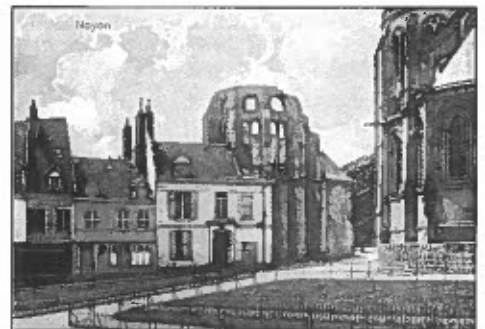
Le devis de 1895

Le 8 janvier 1895, A. Selmersheim présenta à la Commission des monuments historiques un devis d'une nouvelle tranche de travaux autour de la cathédrale. Il prévoyait le dégagement de l'édifice par la démolition de la chapelle de l'évêché, la restauration des tours, du transept, du portail Saint-Eutrope, du mur crénelé de la rue Corbault et de l'ancien bâtiment de la prison épiscopale alors affectée au logement du sacristain. Le 8 mars suivant, la commission approuva ce devis autorisant la recherche de fonds. Trois ans plus tard, le projet de Selmersheim n'avait pas encore été mis à exécution. L'inspecteur général des Beaux-Arts revint visiter la cathédrale en janvier 1899, assurant que les travaux de restauration projetés sur quatre années seraient bientôt mis en adjudication. Quelque semaines plus tard, le montage financier définitif répartissait les dépenses entre le Ministère des Beaux-Arts (96 000 frs), la Fabrique de Noyon (45 437 frs), la Ville de Noyon (19 000 frs), le Ministère des cultes (10 000 frs) et le département de l'Oise (1 000 frs) soit au total 171 437 frs.

Le devis primitif ne fut pas respecté et les travaux de la cathédrale, programmés sur quatre ans, furent divisés en lots évalués comme suit : 1. la maçonnerie pour 108 660,36 frs; 2. la charpente, les menuiseries et la serrurerie pour 16 246,63 frs; 3. la couverture et la plomberie pour 8 439,40 frs; 4. la vitrerie et les peintures pour 5 186,50 frs; 5. la sculpture pour 6 447 frs.

Le 11 mars 1899, sous la présidence d'Ernest Noël, les travaux de la cathédrale furent mis en

adjudication dans l'hôtel de ville de Noyon où vingt-sept soumissionnaires s'étaient présentés. Le 1^{er} lot fut attribué à Abel Meunier de Pierrefonds, avec rabais de 13,76%; le 2^{ème} à M.Canova de Compiègne avec rabais de 14,01%; le 3^{ème} lot fut adjugé à MM.Pérignon, Vinet et Cie de Paris avec rabais de 15,25%; le 4^{ème} lot à M.Daumont-Tournai de Paris avec un rabais de 21%.



La chapelle ruinée (1915)

Une démolition partielle

Livrée aux démolisseurs, la chapelle perdit sa façade puis une partie de ses murs quand le propriétaire de la maison voisine, Me Charles Leclerc, fit interrompre les travaux faisant valoir un droit ancien le rendant propriétaire de la cave du monument.

Dans son ouvrage sur la cathédrale de Noyon, Eugène Lefèvre-Pontalis précisait, à la date de juillet 1900, que "la démolition de la chapelle a été provisoirement suspendue jusqu'à la signature d'une convention avec le propriétaire des caves creusées sous cet édifice". Il prévoyait alors : "le chœur de la chapelle sera démoli". Il n'en fut rien ; un accord n'ayant pu être trouvé, la démolition fut définitivement suspendue. Au bout du compte, la chapelle avait perdu sa façade et ses deux premières travées, son accès au bras sud du transept et ses voûtes. Le dégagement de la cathédrale étant suffisant et la mise en sécurité de l'édifice ayant été réalisée, les antagonistes acceptèrent la ruine comme un statu quo.

Les murs et le sol de la chapelle épiscopale devinrent propriété du Bureau de bienfaisance avant d'être rachetés en novembre 1913 par la ville de Noyon qui les conserva en l'état. Dix ans plus tard, le 1^{er} février 1923, le conseil municipal jugea "sans intérêt" la proposition envisagée par les Beaux-Arts de restaurer la chapelle mutilée durant la Grande Guerre. De même, le 19 septembre 1931, le projet de restauration de l'édifice proposé par M.Nouvel, adjoint au Maire, n'eut pas de suite. Longtemps oubliées, la chapelle et sa cave ont été redécouvertes grâce aux Journées du Patrimoine.

Jean-Yves Bonnard
Secrétaire-Adjoint de la
Société Historique de Noyon